

CREATION DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE SERRE CHEVALIER

AVENANT N°2

Lot n°9 : ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES

MAITRE D'OUVRAGE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

Les Cordeliers

1, rue Aspirant Jan

05105 – Briançon

☎ : 04 92 21 35 97

☎ : 04 92 20 38 90

✉ : accueil@ccbrianconnais.fr

Objet : Mémoire justificatif concernant l'avenant n°2 aux travaux de CREATION DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE SERRE CHEVALIER, Lot n°9 Electricité – Courants Faibles.

ARCHITECTES :

ATELIER MONTE-CRISTO

ARCHITECTES

80, rue Monte Cristo - 13004 Marseille

☎ : 04 91 34 89 60

☎ : 04 91 34 57 93

✉ : fabrice.giraud7@wanadoo.fr

B.E.T de maîtrise d'œuvre :

SP2I

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

90, rue Stanislas Torrents - F-13006 MARSEILLE

☎ : 04 91 13 81 80

☎ : 04 91 37 63 54

✉ : sp2i.13@wanadoo.fr

ENTREPRISE CONCERNE :

LOT : 9

Electricité – Courants Faibles - **Entreprise CIMELEC**

C I S de Serre Chevalier – Communauté de Communes du Briançonnais
Avenant n°1 – Lot n°9 Electricité – Courant Faible.

1. CONTEXTE

La Communauté de Communes du Briançonnais a conclu, après une procédure d'appel d'offre ouvert, un marché avec l'entreprise CIMELEC, 28 rue Bremond Gonnet, BP 111, 05 102 BRIANÇON, afin de réaliser les travaux de CREATION DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE SERRE CHEVALIER.

Le marché porte sur le lot N°9 – Electricité – Courants Faibles,
Pour un montant global et forfaitaire de : 34 906.83 € HT
soit toutes taxes comprises : **41 748.57 € TTC**

dont Option(s) retenue(s) : Néants

Les délais contractuels d'exécution des travaux du marché suite à l'avenant n°1 sont de **12 mois** (1 mois de préparation et 11 mois de travaux)

Ce marché a fait l'objet d'un avenant n°1 signé le 11 octobre 2011 pour prendre en compte des travaux supplémentaires à hauteur de 1 402,35 € HT.

L'objet de ce rapport justificatif concerne la mise au point d'un avenant n°2 au marché des travaux de CREATION DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE SERRE CHEVALIER lot n°9 ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES.

2. DESCRIPTION DE L'AVENANT

Le montant de l'avenant n°1a été calculé en prenant en compte une moins-value liée au remplacement de 15 luminaires d'un prix unitaire de 133,52 € ht par des luminaires à 73,08 € ht, alors que le DPGF ne mentionnait que 14 luminaires de ce type. Il convient donc de rectifier le montant total du marché par un nouvel avenant d'un montant de **+ 60,44 € ht**.

3. DELAIS D'EXECUTION SUPPLEMENTAIRES

Sans objet

4. ACCORD DES PARTIES

La **Communauté de Communes du Briançonnais**, représentée par monsieur M. Alain FARDELLA, son Président, d'une part,

Et l'**entreprise CIMELEC**, représentée par Monsieur CLAPASSON, d'autre part,
Il a été convenu ce qui suit :

- | | | | | |
|----|--|-----------------------|------|------------------------|
| 1- | Le montant du marché après l'avenant n°1 s'élevant à | 36 309.18 € HT | d'où | 43 425.78 € TTC |
| 2- | le montant de l'avenant n°2 s'élève à | 60.44 € HT | d'où | 72.29 € TTC |
| 3- | le montant du marché,
après passation de l'avenant n°2 s'élève à | 36 369,62 € HT | d'où | 43 498.07 € TTC |
| 4- | La durée contractuelle d'exécution des travaux du marché après passation de l'avenant est de 12 mois (1 mois de préparation et 11 mois de travaux), | | | |

C I S de Serre Chevalier – Communauté de Communes du Briançonnais
Avenant n°1 – Lot n°9 Electricité – Courant Faible.

A

le

Le Maître d'ouvrage
(mention manuscrite "lu et accepté", cachet et signature)

Le Maître d'oeuvre
(mention manuscrite "lu et accepté", cachet et signature)

PELLERMONTECRISTO
1 rue de la gare 3 architecte 2 91 9
Tél : 03 90 11 82 11 11 0
Fax : 03 90 44 24 34 11 11 2
Site : 03 49 13 43 96 0
Fax : 03 49 13 45 96 3
Rég. M. D. 0 1 9 7 5 1 0 7 6
Cof. 423 216 738 50047 400 14162



Handwritten signature and date.

L'entreprise
(mention manuscrite "lu et accepté", cachet et signature)